



PIERRE ARCHET, DIRECTEUR

Moulins à vent

Qui sème le vent récolte la tempête.

Apparue depuis longtemps à l'horizon du débat public, la voile des oppositions continue de se gonfler face à l'implantation des éoliennes qui défigurent certains de nos paysages. Parmi les huit parcs en cours d'instruction dans le Tarn - troisième département d'Occitanie pour sa production, après l'Aude et l'Hérault - le projet de Dourgne-Massaguel se fait à son tour souffler dans les bronches (lire en p. 8).

Même opposition du côté de Lombers, où l'édification de quatre mâts géants, haut de 150 m au minimum, polluera la vue des riverains jusqu'à Lamillarié et Poulan-Pouzols.

Très majoritairement situés dans la Montagne Noire et dans les monts de Lacaune, pour des raisons évidentes, ces moulins à vent prospèrent au cœur du parc régional du Haut-Languedoc, dont la charte fixe à 300 le nombre maximal d'aérogénérateurs. Or, son territoire

en compte d'ores et déjà quelque 280, partie héraultaise incluse. Ce quota sera-t-il revu à la hausse ? A priori non, mais le parc entame cette semaine à Labruguière une concertation destinée à interroger la population sur la

“ MOCHES ET POLLUANTES, LES ÉOLIENNES SONT AUSSI DANGEREUSES POUR LA SANTÉ.

qualité de ses paysages... Aveuglés par le miroir aux alouettes, de nombreux maires salivent devant une manne financière inespérée. Mais comme le vent, l'argent peut rendre fou : à la suite d'un article publié par « *Le Journal d'ici* », des médias du monde entier ont jadis raconté la bonne fortune d'Arfons, dont le budget avait brusquement quintuplé après l'implantation de onze mâts. Une décennie plus tard, dans la

commune étranglée financièrement par une succession d'investissements démesurés, le consensus initial a viré au Clochermerle !

Renouvelable, l'éolien est-il pour autant une énergie « verte » ? Il faut pour installer un mât injecter dans le sol entre 400 et 800 m³ de béton, dont la production et le transport génèrent en outre des émissions de gaz. Et lorsqu'ils ne tournent pas faute de vent, les centrales thermiques sont sollicitées en compensation...

Moches et polluantes, les éoliennes sont aussi dangereuses pour la santé : en juillet dernier, un opérateur a été condamné à verser une somme rondelette à un couple de Fontrieu, contraint de déménager pour cause d'insomnies, d'acouphènes et autres malaises.

Cette première judiciaire pourrait avoir des conséquences pour de nombreux projets.

Elles s'annoncent... décoiffantes.



Montagne Noire : le vent se lève contre les éoliennes

DOSSIER/MASSAGUEL-DOURGNE. L'implantation de huit éoliennes sur la Montagne Noire est vivement contestée par des opposants et riverains qui dénoncent « l'opacité » d'un projet qui avancerait masqué.

Perchée au sommet de la Montagne Noire, sur les hauteurs de Dourgne, La Caplette et les sentiers qui mènent à cette chapelle reconstruite en 1947 par les moines d'En Calcat, très appréciée des promeneurs et randonneurs du dimanche, est également un repère pour les habitants du coin.

La vue de ce bâtiment, visible d'assez loin dans la plaine, pourrait néanmoins être « polluée » par l'implantation du parc de La Viallette et de ses huit éoliennes (cinq à Dourgne, trois à Massaguel). C'est du moins ce que craignent les membres de l'association massaguénoise « Préservons notre Montagne Noire » remontés à cette idée. Un peu comme sur la commune voisine d'Arfons, le village de Massaguel donne d'ailleurs l'impression d'être assez divisé sur le sujet.

« On parle d'éoliennes de 125 mètres de haut, plus de la moi-



Des opposants sur un des sites d'implantation. JDI (KB)

LE PROJET DE LA VIALETTE

Les sources du projet situé à cheval sur les deux communes, concernant l'implantation de 8 éoliennes de 125 m de haut (5 sur Dourgne et 3 à Massaguel), remontent au début des années 2010. Après un premier projet uniquement dourgnol avorté, un deuxième a suivi, concernant les deux communes. La première convention entre la mairie de Dourgne et la société porteuse du projet, VSB énergies nouvelles, date de 2013. Le dossier a pris sa forme actuelle en 2016. Le projet déposé en préfecture en 2019, le promoteur attend l'aval des services de l'État pour entrer dans une phase plus concrète. Avec ces 8 éoliennes de 2,35 MW maximum chacune, la société VSB énergies nouvelles entend produire de l'énergie « pour 18 800 habitants. »

capitaine Myriam Driessen au nom de l'association. Les lieux d'implantation sont également reconnus pour leur grande richesse en biodiversité et ils sont à proximité d'une zone Natura 2000 (La Capelette donc et le sentier Dom Robert). »
D'après nos informations, l'opérateur, VSB, aurait même déposé une demande de dérogation pour la destruction de

deux espèces protégées. Autre argument des opposants, quatre anciennes fermes restaurées et « habitées » seraient impactées « juste après le minimum de 500m ».

Un impact « durable »

Côté Dourgnol, la fronde est moins évidente. « C'est vrai que les gens qui se manifestent sont plus du côté de Massaguel », admet Jacques

Biau, du collectif Toutes nos énergies. « L'impact visuel sera plus présent de leur côté, c'est sans doute ce qui explique cette différence de réaction. Nous avons eu des cas similaires entre Boissezon et Le Rialet, ou Le Rialet et Cambounès. Ce sont toujours les villageois les plus proches des éoliennes, ou ceux qui les ont en face d'eux, qui se mobilisent le plus rapidement... »

ce type de projet a un impact visuel, physique, et sonore. Et selon le découpage administratif les gens qui en pâtissent peuvent être très éloignés des centres de décision. »

Certaines voix commencent quand même à se faire entendre à Dourgne, comme celle du buraliste du village, Laurent Collot : « C'est vrai qu'au début l'aspect écologique est assez sympa, mais quand on va au fond des choses on se rend compte que les mâts ne produisent que 25 % du temps, alors que leur impact sera durable : au démontage au bout de 25 ans il restera des blockhaus dans le sol, les pales ne sont pas recyclables... »

« Des nuisances sonores, visuelles, le tourisme impacté, tout ça pour une manne de quelques milliers d'euros pour les communes » s'interroge dubitative, Myriam Driessen qui espère que la nouvelle enquête publique, en 2022, fera capoter le projet.

KB ET SJ

Quel impact visuel ?

Pour Pascal Orbillot, élu à la tête de la commune de Massaguel en 2020, « ce projet d'éoliennes remonte à 2009, ce n'est pas le projet d'un maire, mais d'une commune, et d'ailleurs il était mentionné dans la profession de foi de notre équipe lors du dernier scrutin municipal. Personnellement, je ne suis pas plus un ayatollah des éoliennes qu'un anti. Je peux comprendre ceux qui évoquent une possible

gêne visuelle, moins ceux qui s'alarment des 300 m³ de béton. Pour les premiers, nous avons décidé de mettre en place un ballon-sonde, ce week-end ou le suivant, qui va en quelque sorte permettre de mesurer l'impact visuel puisqu'il sera à hauteur des pâles. Je crois que l'on y verra plus clair. Personnellement, je pense que dans le cadre d'un mix énergétique, il faut voir les choses dans la globalité. ■ KB



SATURATION DANS LE PARC RÉGIONAL

Le PNRHL (Parc naturel régional du Haut-Languedoc) est, pour des raisons évidentes de vent, le lieu privilégié par les promoteurs pour installer des mâts de production d'électricité éolienne dans le département, tout comme dans l'Hérault et l'Aude voisins. Ces deux départements sont d'ailleurs les deux premiers de la région Occitanie pour le nombre d'éoliennes prévues... devant le Tarn.

Il est facile de voir la répartition à la seule lecture des chiffres : aujourd'hui, 161 éoliennes sont prévues dans le parc naturel (101 en fonction, 35 autorisées et 25 demandes en cours d'instruction), contre 21 à l'extérieur (dont 17 en fonctionnement).

En ajoutant les mâts autorisés dans l'Hérault, on en est en janvier 2022 à 292 dans le PNR, dont le seuil maximal est fixé (aujourd'hui) à 300. « Et il y en a beaucoup dans l'Aude également », ajoute Jacques Biau, du collectif Toutes nos énergies. La nouvelle association créée à Massaguel a rejoint le collectif régional, qui regroupe une centaine d'associations dont la position générale est « de ne pas rester uniquement dans l'opposition mais de faire des propositions, et surtout de ne pas rester sur une seule jambe : il n'y a pas que l'éolien », plaignent-ils ainsi, évoquant hydraulique, géothermie, biomasse, photovoltaïque...